

# Renault crée une filiale dédiée aux nouvelles formes de mobilités

**JULIE THOIN-BOUSQUIÉ** RENAULT , CONSTRUCTEURS , INNOVATIONS AUTO , MOBILITÉ

PUBLIÉ LE 09/10/2019 À 09H00

**Le constructeur automobile français Renault va rassembler ses offres dans les véhicules partagés et les plateformes de mobilité au sein de sa nouvelle filiale Renault M.A.I.**



Renault a lancé son offre de véhicules partagés en libre-service Moov'in Paris l'année dernière.

Renault s'organise pour faire face à la "*révolution industrielle*" des nouvelles mobilités. Le constructeur français a annoncé mercredi 9 octobre la création d'une filiale baptisée Renault M.A.I, pour "*mobility as an industry*" ("*mobilité comme industrie*"), qui regroupera les offres de véhicules partagés développées par le groupe – Renault Mobility, Moov'in Paris, Zity à Madrid (Espagne) ou encore Marcel – ainsi que les plateformes de mobilité acquises et développées par le constructeur au cours des dernières années. Parmi elles, Karhoo, qui vise à centraliser les offres de taxis et VTC, et iCabbi, une solution automatisée de gestion de flottes basée dans le cloud.

*"L'objectif est d'organiser ces activités dédiées aux nouvelles mobilités pour les faire passer au stade industriel", précise Arnaud Molinié, directeur des mobilités monde chez Renault. Forte d'environ 500 collaborateurs, la filiale devrait s'articuler autour de plusieurs activités. La première vise à regrouper les offres de partage de véhicules, afin de poursuivre leur déploiement... et d'améliorer leur rentabilité. "Toutes ces activités ne sont pas encore rentables, reconnaît le responsable de Renault. Mais certains résultats obtenus sont enthousiasmants, comme ceux de notre offre de véhicules partagés Zity à Madrid".*

## Développer les partenariats stratégiques

Autre priorité, le développement de plateformes de mobilité. "*C'est un sujet sur lequel nous communiquons moins, mais pour lequel nous avons déjà beaucoup investi*", estime Arnaud Molinié. Avec des résultats, puisque la SNCF a noué en mai dernier un partenariat avec la start-up Karhoo et propose sur son site la réservation des taxis référencés par la jeune entreprise, en complément du trajet réalisé en train. Un partenariat qui illustre également la volonté de Renault de travailler avec une large variété d'acteurs, allant des opérateurs de transport aux villes et collectivités locales.

Et pas seulement dans les grandes métropoles. "*Il s'agit de contribuer à déployer des solutions plus durables et connectées pour désenclaver certaines régions, au-delà de notre action dans les métropoles*", insiste le responsable. De quoi permettre à Renault de poursuivre son développement sur les nouvelles formes

de mobilité. *"Nous sommes déjà le premier fournisseur de véhicules électriques destinés à l'auto-partage en Europe, avec 7 000 voitures en circulation"*, se félicite Arnaud Molinié. Objectif : devenir *"un des premiers opérateurs mondiaux de nouvelles mobilités partagées, accessibles et durables"*, explique Thierry Bolloré, directeur général de Renault, dans un communiqué.

En face, les constructeurs sont nombreux à affûter leurs armes pour attaquer ce nouveau marché. Parmi eux, les mastodontes BMW et Daimler, qui ont annoncé en début d'année consacrer un milliard d'euros au développement de services de mobilité et la création de cinq coentreprises. C'est que les perspectives sont alléchantes. Dans une étude publiée en 2016, le Boston Consulting Group (BCG) estimait que le seul créneau de l'auto-partage pourrait générer *"4,7 milliards d'euros de revenus globaux"* à échéance 2021, grâce aux 35 millions d'utilisateurs répartis à travers la planète.